

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

NOVEMBRE 2024



30

ANS

DE SCÈNES !

SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-5



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 6



SPORT

Page 7



PRÉVENTION DES RISQUES

Pages 8-9



ENVIRONNEMENT

Page 10



TÉLÉTHON

Pages 12-13



SORTIR

Pages 14-16



TPM VOUS INFORME

Page 17



TPM VOUS INFORME PLU

Pages 18-19



INFOS DU JIS

Page 21



AGENDA DU MOIS

Pages 22-24



RETOUR EN IMAGES

Page 25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Novembre 2024

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





DÉBAT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME ET LE PROJET DE CLINIQUE

Début 2019, les représentants du Groupement d'Intérêt Economique Sainte-Marguerite, exerçant dans le secteur des activités hospitalières, s'étaient rapprochés de la Mairie de La Crau.

Leur objectif était de connaître le potentiel foncier existant sur le territoire de la commune, qui pourrait être susceptible d'accueillir un nouvel établissement de santé.

Cet établissement étant destiné au regroupement de leurs cliniques Saint-Jean et Saint-Roch situées à Toulon, et Sainte-Marguerite à Hyères.

Vous le savez, les élus du Conseil Municipal de La Crau sont favorables au projet de réalisation d'un établissement de santé moderne, quartier Saint-Augustin à La Crau.

Les Maires de Toulon et d'Hyères y sont eux opposés, par crainte de voir disparaître ces cliniques.

En complémentarité avec les établissements du secteur public, l'établissement dont il est question, permettrait de proposer une large offre de soins aux patients de notre bassin de vie, qui s'étend sur tout l'Est de notre Département.

La construction de ce nouvel établissement privé de santé nécessite toutefois une adaptation dans la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune, et du Schéma de Cohérence Territoriale Provence Méditerranée, qui doivent être approuvés par le Conseil Métropolitain de Toulon Provence Méditerranée.

Or, au sein du Conseil Métropolitain, la majorité des sièges est détenue par les Villes de Toulon et Hyères.

Fort de cette majorité, le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et Maire d'Hyères, avait suspendu temporairement la procédure d'élaboration de la révision du P.L.U.

Par la suite, il a proposé de reprendre cette procédure, en élaborant un P.L.U. qui regrouperait un ensemble d'éléments voulus par notre équipe municipale, à l'exclusion de celui permettant d'accueillir ledit établissement.

Le sujet dépasse la seule commune de La Crau. Il concerne la population de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, et plus largement les Varoises et les Varois.

De ce fait, il s'offrait à nous deux choix urgents, pour lequel le débat a été lancé à l'occasion du Conseil Municipal du jeudi 17 octobre, afin de recueillir l'avis des conseillers municipaux.

En l'absence de certitude sur la concrétisation du projet, il s'agissait soit, d'adopter une position ferme de principe et de tenir bon, car nous estimons que l'enjeu reste la maîtrise par les Communes de l'aménagement de leur territoire.

Il fallait alors accepter les conséquences provisoires de l'absence d'approbation de notre P.L.U., sur le développement de notre Ville attendu par le Conseil Municipal.

Ou soit, il s'agissait d'accepter que la Métropole impose sa gouvernance sur ce dossier, et de lâcher prise, en dépit de la volonté du Conseil Municipal.

Il était alors nécessaire d'accepter l'approbation d'un P.L.U. qui reprend de nombreux éléments de développement souhaités par la Ville de La Crau, mais non celui permettant la construction de cet établissement de santé.

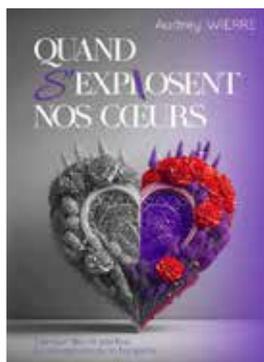
A la date d'édition de ce magazine, le Conseil Municipal ne s'est pas encore tenu. J'y reviendrai donc le mois prochain, afin de vous faire part des orientations qui y ont été prises.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Conseiller Départemental du Var
Conseiller Métropolitain
Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

"QUAND S'EXPOSENT NOS COEURS"

Deuxième livre de la Crauroise Audrey WIERRE



Pour son premier ouvrage « Et si c'était pour Noël ? », Audrey WIERRE avait été finaliste du concours d'écriture organisé par la plateforme littéraire Fyctia. Trois ans plus tard, l'autrice crauroise vient de sortir son nouveau livre « Quand s'exposent nos cœurs ». Trois ans, c'est le temps qu'il lui a en fait été nécessaire, non seulement pour changer de voie professionnelle et créer son agence de communication spécialisée dans l'accompagnement numérique et digital, mais aussi pour écrire cette histoire qui s'est imposée à elle comme une évidence.

« Passée l'effervescence de la sortie de mon premier livre, en octobre 2021, j'ai commencé à écrire un nouveau roman. Toutefois, des thèmes différents, dont certains plus dramatiques, tels que le deuil, la résilience ou les secrets de famille, ont peu à peu fait surface et m'ont lancée dans une tout autre direction » explique Audrey. C'est ainsi qu'est née l'histoire de Raphaël et de Gabriella. Lui, habite Aix-en-Provence et cherche un nouveau départ après la mort accidentelle de son frère ; elle, est d'origine andalouse et étudiante en lettres. Leurs destins se retrouvent liés grâce à un musée très particulier : il n'expose pas des œuvres d'art, mais des objets donnés par des anonymes, et qui sont les symboles de leur résilience...

En tant qu'autrice, mais aussi auto-éditrice, Audrey est forcément très sensible aux premiers retours très positifs qu'elle reçoit après la sortie de son ouvrage. De plus, elle aime aller à la rencontre des lecteurs, « je me nourris véritablement des échanges que je peux avoir avec eux et des émotions qu'ils m'apportent », avoue-t-elle. Elle sera ainsi présente dans différentes librairies locales pour des séances de dédicaces, ainsi qu'à la Fête du Livre du Var qui aura lieu à Toulon du 22 au 23 novembre.



A NOTER

Vous pouvez retrouver le roman « Quand s'exposent nos cœurs » au format e-book ou au format broché sur toutes les plateformes internet (Amazon, Fnac, Kobo, etc.). Vous pouvez aussi le retrouver dans les librairies locales : Olbia à Hyères, Charlemagne à Toulon, l'Alchimie des Mots à Garéoult, et au magasin Cultura de La Valette.

Il est également disponible en prêt à la Bibliothèque Jean d'Ormesson de La Crau puisqu'Audrey a récemment remis un exemplaire à Martine PROVENCE, responsable de la Bibliothèque (photo ci-dessus), comme elle l'avait déjà fait à la sortie de son premier livre.

Audrey vous donne enfin rendez-vous sur ses réseaux sociaux pour suivre son actualité :
Facebook / Audrey Wierre auteure
Instagram / audrey_wierre_auteure

GUIDE PRATIQUE

" VIVRE À LA CRAU "

La nouvelle édition de la brochure « Vivre à La Crau » est disponible !

Vous pouvez y retrouver toutes les informations pratiques et utiles concernant votre ville ainsi que vos démarches et services, dans de nombreux domaines de la vie quotidienne :

- ✓ Transports et mobilité
 - ✓ Loisirs
 - ✓ Sport et vie associative
 - ✓ Enfance et jeunesse
 - ✓ Solidarité et services aux seniors
 - ✓ Sécurité
 - ✓ Animaux
 - ✓ Voisinage
 - ✓ Propreté
 - ✓ Gestion des déchets
 - ✓ Aide et accompagnement
- Etc.

N'hésitez pas à consulter la version téléchargeable de ce guide pratique sur le site www.villedelacrau.fr (rubrique « En 1 clic / Mensuel et autres publications »). La version papier est également disponible à l'Accueil de la Mairie et à l'Office de Tourisme.



RAPPEL

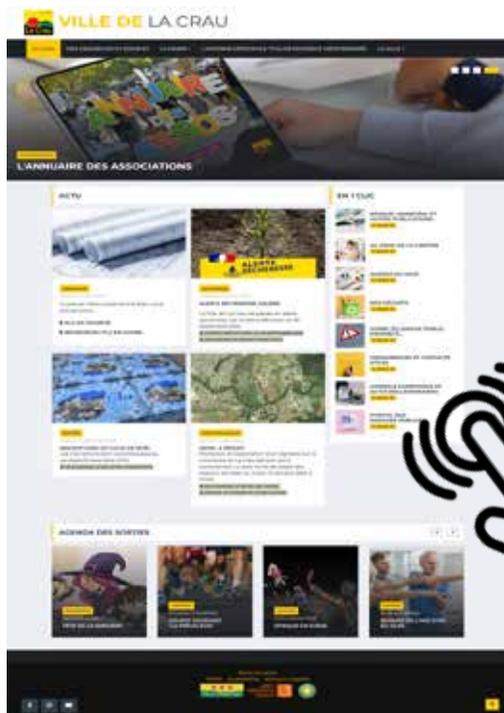
Restez connectés et retrouvez toutes les infos de la Ville en ligne et en continu

✓ Sur www.villedelacrau.fr

Le site internet de la Ville de La Crau a fait peau neuve depuis juillet 2024 ! Adapté à tous les écrans (pc, smartphones, tablettes), il dispose d'une interface moderne et intuitive pour vous accompagner au quotidien. Retrouvez en un clic toute l'actualité de votre ville, vos démarches et services, l'agenda complet des événements à ne pas manquer, mais aussi tous les contacts utiles de même que vos mensuels municipaux et autres publications en téléchargement...

✓ Sur Facebook et Instagram @villedelacrau

Pour une information complète et en temps réel, suivez la Ville de La Crau sur les réseaux sociaux ! N'hésitez pas également à identifier le compte @villedelacrau sur Instagram, afin que vos photos et vidéos puissent être repartagées !



INFOS LOCALES

HOMMAGE

Marie-Louise LIBENZI



Issue d'une famille crauroise, Marie-Louise LIBENZI a été enseignante et directrice d'école. A sa retraite, dans les années 80, elle a continué à s'investir au service de l'Education Nationale en assurant diverses missions bénévoles. Elle a ainsi notamment été Déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN), Présidente Départementale de l'Office Central de Coopération à l'Ecole (OCCE) et Vice-Présidente du Bureau des Pupilles de l'Enseignement Public. Elle a reçu la décoration d'Officier des Palmes Académiques en récompense de cet engagement de toute une vie.

Marie-Louise était aussi très impliquée dans la vie associative crauroise. Passionnée de théâtre, elle a en effet créé, avec Gérard BOTTEX, la troupe du Théâtre du Fenouillet, dont elle a assuré la responsabilité pendant 15 ans. C'est à ce titre qu'elle a pris part à la création du Festival de Théâtre Amateur de La Crau Amathéa, dont nous allons célébrer le 30^{ème} anniversaire au mois de novembre. Elle est régulièrement montée sur la scène de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric pour de nombreuses représentations et a eu le plaisir de s'adonner à sa passion jusqu'à ses 90 ans ! Marie-Louise a par ailleurs été responsable de la Section Scrabble Loisir du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC), dont elle a un temps assuré la vice-présidence, et a également été membre actif du Comité de Jumelage. Soulignons qu'elle a reçu le Diplôme d'Honneur de La Ville de La Crau en remerciement de son investissement associatif et de son dévouement.

Marie-Louise est décédée dans sa maison familiale à La Crau, le 31 juillet 2024, à l'âge de 99 ans. Elle aurait eu 100 ans le 7 décembre prochain.





Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés



AMBIANCE PRO

Conseillère en insertion professionnelle et spécialiste du bilan de compétences, Audrey ARNOUX met à profit ses nombreuses années d'expérience pour accompagner les actifs dans l'élaboration de leur projet professionnel.

Peuvent bénéficier de son expertise :

- ✓ les salariés du secteur privé, en contrat à durée indéterminée ou déterminée,
- ✓ les salariés du secteur public (fonctionnaires ou agents non titulaires),
- ✓ les demandeurs d'emploi,
- ✓ les travailleurs non-salariés.

Son approche personnalisée vise à établir un plan d'action concret et adapté à chaque profil. L'accompagnement s'étend sur plusieurs mois et débute par une première séance de découverte gratuite. Que vous préféreriez un échange en présentiel dans le Var (à votre domicile, dans un café ou un espace de coworking), ou à distance via téléphone ou visioconférence, Audrey s'adapte à vos besoins. Précisons enfin que cet accompagnement peut être financé via votre Compte Personnel de Formation (CPF), mais aussi par les OPCO (Opérateurs de Compétence) ou France Travail.

Tél : 07 66 97 74 83

Mail : contact@ambition-pro.com

Site internet : <https://ambition-pro.com/>

Facebook, Instagram & LinkedIn : Ambition Pro

LA FOUGASSETTE

Johnny et Vanessa, anciens propriétaires de boulangeries en Île-de-France, se lancent dans une nouvelle aventure en reprenant La Fougassette !

Leur amitié de 15 ans avec Jean-Claude et sa compagne, les précédents propriétaires, a rendu cette transition tout à fait naturelle. Jean-Claude, toujours aux fourneaux côté boulangerie, continue de régaler les clients avec les recettes traditionnelles qui font le succès de La Fougassette, tandis que Johnny met à profit son expertise en pâtisserie.

Pour célébrer ce renouveau, la boutique a bénéficié d'un relooking complet. Vanessa et son équipe vous accueillent désormais dans un espace modernisé, prêt à séduire tous les gourmands !

Ouverte du mardi au samedi, de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h

19 Avenue Lieutenant Jean Toucas

Tel : 04.94.66.74.63 - Facebook & Instagram : La Fougassette



STAND DE LA VILLE SUR LE MARCHÉ

Nous vous rappelons que le stand de la Ville de La Crau est présent sur le marché le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, à proximité du kiosque éphémère de la Place Victor Hugo. Vous pouvez y retrouver informations et documentations utiles, et échanger avec des associations et organismes partenaires.

Les prochains rendez-vous sont fixés :

✓ **le mercredi 6 novembre**, en présence de France Services (accompagnement personnalisé pour les démarches administratives)

✓ **le mercredi 4 décembre**, en présence de l'association ADAFMI (accompagnement des familles, aide à la personne)

SKI CLUB

BOURSE AUX SKIS ET REPRISE DES ACTIVITÉS

Le Ski Club organise sa traditionnelle « Bourse aux Skis », le 23 novembre 2024, au 1^{er} étage de l'Espace Jean Natte.

Vendredi 22 : dépôt de 16h30 à 20h
Samedi 23 : dépôt et vente de 9h à 18h et récupération des invendus à partir de 18h jusqu'à 20h.

Attention ! Les vêtements déposés devront impérativement être propres et en bon état.

Par ailleurs le Ski Club reprendra ses permanences à compter du mardi 26 novembre 2024. Celles-ci se tiendront les mardi et jeudi, de 17h à 19h, au Bureau de l'association situé au 1^{er} étage du Gymnase du Fenouillet.

Notons enfin, que le club craurois organise différentes sorties « journée » et « week-end », durant toute la saison hivernale, dans différentes stations telles qu'Isola 2000, Auron pour la journée et Puy Saint-Vincent, Les Orres, La Foux d'Allos et Risoul pour les week-ends. Des sorties réservées aux scolaires sont également prévues le samedi 25 janvier, et les samedis 8 et 22 mars 2025.

Pour + d'infos :

04.94.66.77.31 (lors des permanences du Ski-Club) / 06.08.89.05.14 / 06.32.32.00.88
skiclublacrau@gmail.com
Facebook : Ski-club La Crau

LES INFOS DE L'US LA CRAU HANDBALL

CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

Voici le calendrier des prochaines rencontres des équipes fanions du club, prévues à domicile. N'hésitez pas à venir les encourager !

A noter :

En raison de la fermeture du Gymnase de l'Estagnol, les matchs de l'US La Crau Handball se dérouleront soit au Gymnase du Fenouillet, soit dans une commune environnante.

Les lieux ci-dessous sont indiqués sous réserve. Retrouvez plus d'infos et l'intégralité du planning des rencontres sur le site www.uschandball.fr.

Equipe Masculine -18 ans – Championnat de France

Samedi 2 novembre

US La Crau HB – Cavigal Nice Sports HB
Gymnase Jules Ferry (Hyères) - 18h

Samedi 23 novembre

US La Crau HB – Montpellier HB
Gymnase Jules Ferry (Hyères) - 18h

Equipe Féminine Nationale 3

Samedi 9 novembre

US La Crau HB – Pays de Grasse HB
Gymnase du Fenouillet - 20h30



SPORT



Marie-Claude GARCIA

Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie associative sportives

LES ATELIERS PARTICIPATIFS DE LA CYCLETTE

La Cyclette est une association crauroise d'intérêt général qui a pour vocation la promotion des modes de déplacement doux au quotidien. Dans ce cadre, elle organise des ateliers participatifs deux fois par mois. Les adhérents peuvent y profiter des conseils des membres plus expérimentés et des outils mis à disposition pour réparer leur vélo. Des vélos d'occasion sont également proposés à la vente. Ces ateliers sont gratuits, seule une adhésion annuelle à l'association de 10€ par famille est demandée.

Retenez les dates des prochains ateliers, qui se déroulent de 10h à 16h :

- ✓ Dimanche 10 novembre
- ✓ Samedi 23 novembre
- ✓ Dimanche 1^{er} décembre
- ✓ Samedi 14 décembre (avec pot de Noël et Bourse aux vélos)

Pour se rendre aux ateliers, il est recommandé de se garer au parking de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric et de suivre les flammes et les panneaux « Cyclette ». Le local est situé à 2 minutes à pied dans le lotissement situé à proximité.

Pour + d'infos :

lacyclette83@gmail.com / Facebook : La Cyclette



PRÉVENTION DES RISQUES



Hervé CILIA
Adjoint au Maire
délégué à la sécurité et
aux risques majeurs



Catherine DURAND
Conseillère Municipale
déléguée au CCFF et
à la Réserve de
Sécurité Civile

PRÉVENTION DU RISQUE FEU DE FORÊT

La Ville de La Crau mobilisée

Des patrouilles assurées tout l'été par les bénévoles du CCFF et de la RCSC

Avec une saison estivale marquée une nouvelle fois par la canicule, la sécheresse et des épisodes de vent violent, les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) et de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) de La Crau étaient à pied d'œuvre du 15 juin au 15 septembre. Ils ont assuré des patrouilles quotidiennes dans l'ensemble des massifs craurois, et dans les différents domaines viticoles du territoire, y compris parfois la nuit en cas de vent et de risque très sévère de départ de feu. Soulignons que parmi les 9 chauffeurs qui composent le CCFF, certains ont réalisé jusqu'à 15 journées de patrouille au cours de l'été. Tout comme l'ensemble des bénévoles, ils méritent des remerciements tout particuliers pour leur dévouement au service de notre forêt. Ceci d'autant plus que, même si la saison estivale est terminée, ils peuvent à nouveau être sollicités pour la reprise de patrouilles sur demande des services de l'Etat, en cas de risque sévère.

Des actions concrètes dans le cadre du PIDAF

Le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagements Forestiers (PIDAF) est un document essentiel en matière de prévention du risque Incendie. Il consiste notamment à permettre la mise en œuvre d'aménagements de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI) dans les espaces naturels, notamment afin de faciliter l'accès des secours en cas d'incendie, tout en assurant le maximum de sécurité pour les personnels engagés.

Une réunion de terrain était récemment organisée à La Crau. Celle-ci a notamment permis :

- ✓ d'identifier l'historique et les couloirs de feu,
- ✓ de rechercher une synergie entre les différents acteurs (Service Départemental d'Incendie et de Secours, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Département, Métropole TPM, Commune et CCFF, Office National des Forêts, Parc National), tous impliqués dans la prévention du risque Feux de forêts,
- ✓ de proposer le déploiement de nouveaux ouvrages et de nouvelles citernes,
- ✓ de reconnaître les pistes existantes et d'éventuelles nouvelles pistes visant à faciliter l'action des secours,
- ✓ de s'assurer d'un débroussaillage efficace et durable,
- ✓ de proposer l'ouverture de nouveaux accès protégés destinés aux services de secours.



RÉALISATION D'EXERCICES D'ÉVACUATION DANS LES ÉCOLES CRAUROISES

Conformément à l'article R33 du Code des Etablissements Recevant du Public (ERP), les établissements scolaires ont l'obligation de réaliser régulièrement des exercices d'évacuation. Le premier exercice doit avoir lieu au cours du premier mois de l'année scolaire.

C'est dans ce cadre réglementaire, qu'un exercice a été effectué dans chaque école crauroise à la fin du mois de septembre. L'objectif est de bien informer et préparer les élèves, les enseignants et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie (identification du signal sonore, localisation des issues de secours et des points de rassemblement par exemple). Ces exercices permettent également de vérifier la bonne application des consignes de sécurité incendie et leur efficacité.



RETOUR SUR...

LA SEMAINE "TOUS RÉSILIENTS FACE AUX RISQUES"

Dans le cadre de la Journée Nationale « Tous résilients face aux risques », la Ville de La Crau a organisé, pour la 2^{ème} année consécutive, une semaine d'animations dédiée à l'information sur les risques majeurs.

450 élèves de CE2 et CM1 ont ainsi pu participer à différentes activités ludiques et pédagogiques animées par le manager des risques de la Ville et son assistante de prévention, mais aussi par les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts et de la Réserve Communale de Sécurité Civile. Ateliers et exercices pratiques tels que « chasse aux risques », feu simulé avec dégagement de fumée ou préparation d'un kit d'urgence en cas d'inondation, ont permis de sensibiliser les enfants aux risques majeurs (inondations et incendies), mais aussi aux risques du quotidien, et surtout aux bons comportements à adopter si besoin.



Anne-Marie METAL

Adjointe au Maire
Conseillère Métropolitaine
déléguée aux déchets et à
la Propreté



BIEN TRIER SES DÉCHETS POUR ÉVITER LES REFUS DE TRI

Chaque année, environ 10 000 tonnes de déchets recyclables non conformes aux règles de tri sont refusées aux portes des centres de recyclage. Certaines erreurs dans la façon de trier les déchets sont à l'origine de ces refus de tri. Et la conséquence est fâcheuse : de nombreux emballages qui pourraient être recyclés ne le sont pas et finissent incinérés, gaspillant de précieuses ressources naturelles.

Afin de réduire au maximum ce volume d'emballages non recyclés, il suffit de respecter quelques consignes très simples :

- ✓ **N'emboîtez pas vos emballages**, même s'ils doivent être déposés dans le même bac et s'ils sont d'une matière identique
- ✓ **Videz vos emballages de leur contenu** avant de les jeter (bouteilles, bocaux, flacons, briques, boîtes de conserve, etc.)
- ✓ **Déposez-les en vrac** dans vos bacs de tri dédiés, sans les enfermer dans un sac au préalable
- ✓ **Ne jetez dans votre bac de tri que les emballages** et non les objets tels que jouet, bâche, mobilier de jardin, outil de jardinage en plastique, etc. qui sont à déposer en déchetterie.

Retrouvez toutes les consignes de tri ainsi que des conseils pratiques sur le site : www.sittomat.fr



RAPPEL

Le tri des déchets, un geste essentiel !

Le tri est une action collective à laquelle nous pouvons tous contribuer très facilement. En jetant simplement nos déchets dans le bon bac, nous faisons un geste éco-citoyen et participons à :

- ✓ **La préservation des ressources naturelles :** moins de matières premières prélevées grâce à l'utilisation des matières recyclées
- ✓ **La réduction d'émission de gaz à effet de serre** liée à l'extraction, la transformation et l'utilisation des ressources naturelles
- ✓ **La maîtrise des coûts de gestion des déchets :** le coût de traitement de la collecte sélective est de 63,86 € la tonne contre 77,50 € la tonne pour les ordures ménagères. En triant, nous agissons donc sur notre budget en limitant l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères...
- ✓ **La valorisation de nos déchets**, en leur donnant une seconde vie
- ✓ **La création d'emplois** liés à la filière du recyclage

Alors à nous de trier et de bien trier !



CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Trois zones d'apport volontaire du centre-ville de La Crau ont été équipées de nouveaux conteneurs semi-enterrés de tri sélectif :

- ✓ Place Félix Reynaud
- ✓ Parking Jean Natte
- ✓ Avenue de la Gare

Afin de mieux les intégrer dans l'espace urbain, ces zones seront progressivement habillées de murets en pierres sèches.

Dans le cadre des travaux de requalification de l'Avenue du 8 mai 1945 et du Parking de Lattre de Tassigny, il a été également créé une nouvelle zone d'apport volontaire au niveau de la Rue Corneille (en remplacement de celle se trouvant initialement sur le Parking de Lattre de Tassigny), comprenant des conteneurs semi-enterrés pour ordures ménagères et tri sélectif.



Anne-Marie METAL

Adjointe au Maire
Conseillère Métropolitaine
déléguée aux déchets et à
la Propreté

L'INFO EN +

Conteneurs enterrés ou semi-enterrés d'ordures ménagères et de tri, colonnes de tri pour le verre... il existe en tout 149 points d'apport volontaire répartis sur 47 sites de la commune :

- ✓ 51 points pour les papiers/cartons
 - ✓ 46 points pour les emballages plastiques et métalliques
 - ✓ 52 points pour le verre
- Il y en a forcément un près de chez vous !

ACTION CARITATIVE



Marie-Ange BUTTIGIEG
Conseillère Municipale déléguée
aux actions et à la vie associative
à vocation caritative et sanitaire

TELETHON 2024 à La Crau en novembre et décembre

Cette année, le Téléthon aura lieu un peu plus tôt que d'habitude en raison des cérémonies de réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Nous ne doutons pas que les Crauroises et les Craurois sauront une nouvelle fois se mobiliser à cette occasion ! Dès le début du mois de novembre, l'association « La Crau'ch Cœurs » et de nombreux bénévoles associatifs vous proposent diverses actions et animations. Une mobilisation toute particulière est également attendue le dimanche 1^{er} décembre à 9h30 pour l'opération « Fil rouge » : l'objectif sera de former une très longue chaîne humaine, démontrant ainsi qu'ensemble, on peut aller très loin !... Nous comptons sur vous !

LE PROGRAMME

Du 21 octobre au 20 décembre

VENTE DE LIVRES ET VIDE DRESSING (vêtements, chaussures, accessoires)

Bibliothèque de La Crau

Horaires : lundi et mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h, vendredi de 14h30 à 18h et samedi de 9h30 à 11h30

Infos : 04.94.20.50.64

En novembre

TOMBOLA DU TELETHON

Organisée par l'association la Crau'ch Cœurs

Vente des tickets lors des différents événements du Téléthon

2 € le ticket

Tirage au sort lors du loto du 1^{er} décembre

En novembre et jusqu'au 20 décembre

VENTE D'OBJETS DES ENFANTS DU JIS

Objets en lien avec Noël fabriqués par les enfants accueillis sur les temps périscolaires et lors de l'Accueil de Loisirs du mercredi. Ces objets seront vendus sur place aux parents.

Dimanche 3 novembre

VIDE GRENIER

Boulevard de la République - de 7h à 13h

Organisé par l'association La Crau'ch Cœurs

Tarif : 12 € l'emplacement de 3 mètres

(10 € pour les adhérents 2024 de l'association)

Inscriptions : Permanences à la Salle Coulomb (au-dessus du Foyer des Anciens), les lundi 28 et mercredi 30 octobre, de 9h à 12h et de 15h à 18h, et les mardi 29 et jeudi 31 octobre, de 9h à 12h

Attention ! Pas de réservation par téléphone

Samedi 16 novembre

TOURNOI D'ÉCHECS DE L'ÉCHIQUIER CRAUROIS

Espace Jean Natte (salle du rez-de-chaussée) – de 10h à 17h

Avec vente de gâteaux

Mercredi 20 novembre (après-midi)

et Samedi 23 novembre (matin)

LES VENTES DE L'USC JUDO

Gymnase de l'Estagnol

Vente à tout petit prix (1 ou 2 €) de livres (enfants et adultes), peluches, jeux, déco de Noël, etc. récupérés par le club.

A noter également :

Samedi 23 novembre

Ouverture des portes du Dojo du Gymnase de l'Estagnol aux parents pour une séance de judo parent/enfant de 45 minutes

Participation de 1 € par personne

Horaires : 9h30 pour les judokas nés en 2020/2021, 10h15 pour les années 2018/2019, 11h pour les années 2016/2017 et 11h45 pour les années 2013 à 2015.

Jeudi 28 et vendredi 29 novembre

SOIRÉES CAFÉ THÉÂTRE

Espace Culturel JP Maurric - 20h30

Tarif :

✓ Pour une pièce : 13 €, gâteaux et boissons compris

✓ Pack 2 pièces : 25 €

✓ Enfant de moins de 6 ans : gratuit / Enfant de 6 à 12 ans : 5 €

Réservations : Permanences au Parc des Sports Palazy – Salle Bernard (1^{er} étage avec ascenseur), du mercredi 20 au vendredi 22 novembre, et du lundi 25 au mercredi 27 novembre de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Attention ! Pas de réservation par téléphone

Jeudi 28

Pièce « Fallait pas le dire » par la Compagnie Bric et Broc Théâtre

Comédie de Salomé LELOUCH

Vendredi 29

Pièce « Nos femmes » par la Compagnie Y-Sol en Scène

Comédie d'Eric ASSOUS

Vendredi 29 novembre

RANDONNÉE

Parcours de 7 km « Autour de La Crau » proposé par les Randonneurs Craurois

Rendez-vous à 13h30 au Parking du Cimetière Central

Participation : 2 € minimum

Vendredi 29 novembre

CONCOURS DE CONTRÉE

Proposé par le Cercle Moutonnais de l'Amitié avec vente de crêpes

Maison des Associations, La Moutonne – 19h30

Vendredi 29 novembre

CONCERT DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Auditorium de l'École de Musique - 21h

Gratuit sur réservation au 04.94.66.05.87

Samedi 30 novembre

TOURNOI DE FLÉCHETTES

Proposé par le Craudart's Club

Accueil de Loisirs des Arquets – de 12h à 18h

Ouvert à tous

Participation : 5 €

Inscriptions et infos : 06.56.87.19.07

Samedi 30 novembre

CONCOURS DE CONTRÉE

Proposé par le Cercle Moutonnais de l'Amitié avec vente de crêpes

Maison des Associations, La Moutonne – 14h

Samedi 30 novembre

CONCOURS DE BOULES À LA CRAU

Proposé par la Boule Fleurie Crauroise

Boulodromes du centre-ville – 9h

Jeu Provençal 2x2 à la mêlée

Concours ouvert à tous, avec lots pour les vainqueurs

Inscriptions sur place (Boulodrome Filippi)

Montant libre (minimum 5 € par joueur)

Samedi 30 novembre

RAN'DOMAINE

Randonnée journée, ouverte à tous et sur inscription, au départ du Gymnase de l'Estagnol à La Moutonne avec arrêt et dégustation au Domaine La Tulipe Noire

et tour de la colline du Paradis (9 km et 300 m de dénivelé maxi). Prévoir un pique-nique.

Places limitées à 45 personnes

Participation : 5 € minimum

Infos et inscriptions : www.lesrandonneurscraurois.fr

Samedi 30 novembre

GRANDE SOIRÉE DU TÉLÉTHON

Espace Culturel JP Maurric - 20h

Au programme :

✓ Repas avec au menu apéritif, poulet thaï sauce

curry vert lait de coco et son riz, fromage et dessert

✓ Spectacle avec la participation de l'École des Danses, de l'association Tout'en Kdanse, des danseuses Laurine, Léa et Océane et des chanteurs Renée et Roger, Awen, Maxence, Lola et Clémence

✓ Soirée dansante

Attention ! Apporter ses couverts

Tarif : 25 € (13 € pour les enfants de moins de 12 ans et 5 € pour les enfants de 3 à 6 ans)

Formules sans repas : 5 € uniquement pour le spectacle, 10 € pour le spectacle et la soirée dansante

Réservations : Permanences au Parc des Sports Palazy – Salle Bernard (1er étage avec ascenseur), du mercredi 20 au vendredi 22 novembre, et du lundi 25 au mercredi 27 novembre de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Attention ! Pas de réservation par téléphone

Dimanche 1^{er} décembre

FIL ROUGE DU TÉLÉTHON

Rendez-vous est donné à 9h15 devant l'Hôtel de Ville, pour former une grande chaîne humaine symbolisant la solidarité de la Ville de Crau et le soutien aux familles face aux maladies génétiques rares. Les Crauroises et les Craurois sont appelés à venir en nombre pour que cette chaîne soit la plus longue possible ! Objectif : faire mieux que les 81 mètres réalisés en 2023 !

Dimanche 1^{er} décembre

ANIMATIONS DU CLUB TENNIS LA CRAU

Parc des Sports Louis Palazy – de 10h à 12h

Dimanche 1^{er} décembre

COURSE PÉDESTRE

Organisée par La Crau'ch Cœurs

Départ devant le Snack "Chez Toine", Place Félix

Reynaud à 10h

(rendez-vous et inscriptions dès 9h30)

Possibilité de faire la course en courant, en marchant, à vélo, en trottinette, en skate, en rollers, etc.

Parcours : 800m, 3km et 10 km

Déguisements conseillés pour une ambiance plus

joyeuse et festive !

Collation à l'arrivée

Tarif : 5 €

(gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

Dimanche 1^{er} décembre

GRAND LOTO DU TÉLÉTHON

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 15h30 (ouverture des portes à 14h30)

5 € le carton, 20 € les 5 cartons et 30 € la planche de 10 cartons

Tirage au sort de la tombola du Téléthon pendant ce loto

Buvette et petite restauration sur place

Présence des stands de l'Amicale des Donneurs de Sang (vente d'objets déco, bougies, plantes, idées cadeau ...) et de la crèche associative L'Escale Enfantine (vente d'objets fabriqués par les enfants de la crèche)

Lundi 2 décembre

TOURNOI DE FOOTBALL À 7

Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne - à partir de 19h

Organisé par Guillaume JANIN, arbitre fédéral et les Footeux de La Moutonne, avec la participation de l'USCC Foot.

Tarif : 5€ par joueur

Tombola avec tirage au sort sur place

Pot de l'amitié à l'issue du tournoi

Vendredi 6 décembre

CONCERT DE LA LYRE

Espace Culturel JP Maurric - 20h30

Concert sur le thème de Noël avec quizz musical

Tarif : 5 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

Dimanche 8 décembre

CONCOURS DE PÉTANQUE

À LA MOUTONNE

Proposé par l'Amicale Bouliste Moutonnaise (ABM)

Boulodrome Jean-Marcel BRUNO - 14h

Concours 2x2 choisis ouvert à tous

Inscriptions par téléphone au 06.09.21.27.69 ou directement sur place

ET AUSSI...

De nombreuses actions au sein des associations crauroises

✓ **Lei Sauto Valat** : Quête lors de chaque randonnée du club durant le mois de novembre

✓ **Crèche l'Escale Enfantine** : Vente de gâteaux

✓ **Cercle Culturel Social Craurois** : Fabrication d'objets et vente au sein des diverses sections du CCSC

✓ **Club Cyclotouriste La Crau** : Participation lors d'une concentration de clubs cyclotouristes

Si vous souhaitez participer financièrement et apporter votre soutien à l'association La Crau'ch Cœurs pour étoffer la somme reversée à l'AFM-Téléthon, **vous pouvez déposer vos dons à l'Accueil de la Mairie où une urne sera à votre disposition du lundi 25 novembre au vendredi 6 décembre.**

Ce programme est communiqué longtemps à l'avance en raison des délais liés à la conception et à l'impression du mensuel municipal. Il est susceptible de modifications.



Gérard VIVIER
Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle



Emmanuel BIELECKI
Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle

L'AFRIQUE EN SCÈNE

Vendredi 15 novembre
Espace Culturel Maurric - 20h30
Spectacle « Partage Danses »
Produit par l'association Africa Foula

L'association crauroise D'Keng Taoré organise chaque année ce rendez-vous culturel d'Afrique en Scène au profit de la scolarisation des collégiens du village de Boala, au Burkina Faso.

Le spectacle qui vous est proposé pour cette édition 2024 est mis en scène par le talentueux Ibrahima KANDÉ. Avec ses danseuses, il vous entraînera dans un voyage musical du Mali au Sénégal, à travers les rythmes envoûtants de l'Afrique.

À la fin de la représentation, le public sera invité à poursuivre le thème du spectacle en partageant un moment de danse avec les artistes ...



Spectacle tout public

Durée : 1h

Entracte

avec buvette et tombola

Tarif : 10 € (5 € pour les enfants de moins de 16 ans)

Infos et réservations :

Association D'Keng Taoré

06.10.91.88.20

06.03.68.69.17

<http://dkengtaore.org>

BOURSE AUX JOUETS

Samedi 16 novembre
Espace Culturel Maurric - de 9h à 17h
Entrée libre

Le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM) organise sa 2^{ème} Bourse aux Jouets. Une initiative bienvenue à quelques semaines de la période de Noël qui vous permettra de trouver de nombreuses idées cadeaux à petit prix, tels que jouets divers pour tous âges, peluches ou jeux de société.

Tarif exposants : 10 € la table de 1m80 (2 tables maxi)

Infos et inscriptions : 07.67.78.80.58 (par SMS de préférence) / coscem.lacrau@gmail.com ou lors des permanences du COSCEM en Mairie, le mercredi de 9h à 11h30



VIDE DRESSING

Dimanche 17 novembre
Espace Culturel Maurric - de 8h à 15h
Entrée libre

Week-end spécial " Bonnes affaires " pour le COSCEM, puisqu'après la Bourse aux Jouets, place au Vide-Dressing ! L'occasion de faire de la place dans vos armoires et de donner une seconde vie à vos vêtements et accessoires de mode tels que chaussures, bijoux fantaisie, sacs, chapeaux, lunettes, etc.

Tarif exposants : 10 € l'emplacement de 1m80 (2 maxi), avec ou sans table

Infos et inscriptions : 07.67.78.80.58 (par SMS de préférence) / coscem.lacrau@gmail.com ou lors des permanences du COSCEM en Mairie, le mercredi de 9h à 11h30



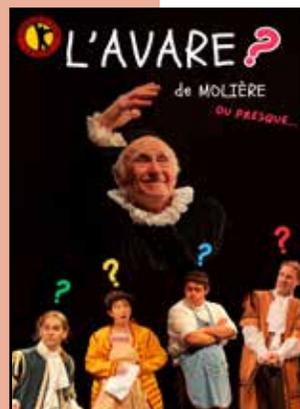
AMATHÉA

30^{ème} édition du Festival de Théâtre Amateur de La Crau

Du mercredi 20 au vendredi 22 novembre

Espace Culturel Maurric - 20h30

Nous célébrons cette année le 30^{ème} anniversaire du Festival de Théâtre Amateur de La Crau, Amathéa. Vous pourrez retrouver à cette occasion trois troupes locales pour trois représentations uniques en soirée. L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

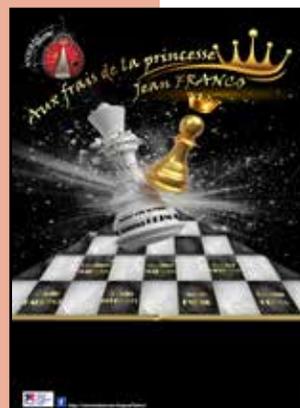


Mercredi 20 novembre

La Compagnie de Tragos (Cavalaire-sur-Mer)
« L'Avare ? » de Molière
Adaptation de Béatrice SEIGNEZ GUERRERO
Comédie - Durée : 1h40 - Tout public

L'Avare, pièce mythique ! Cette histoire du vieil Harpagon qui fait subir à toute sa maisonnée sa passion aveugle et tyrannique pour l'argent, tous les comédiens ont rêvé de la jouer un jour. Pourtant, ceux de ce soir n'étaient pas partis pour ça ... Et les voilà embarqués avec le public dans cette aventure imprévue pleine de rebondissements en tout genre, avec les aléas et les contraintes que la création théâtrale peut parfois imposer.

Qu'on aime ou qu'on n'aime pas les grands classiques, cet « Avare »-là ne vous laissera pas indifférent ! Personnages truculents, scènes dynamiques avec costumes et beaux textes, mais aussi situations burlesques et moult imprévus sont au programme de ce spectacle pas comme les autres !



Jeudi 21 novembre

Anagram Théâtre (Carqueiranne)
« Aux frais de la princesse » de Jean FRANCO
Comédie - Durée : 1h40 - Tout public

Eva MILCEC, reine du royaume de Mythonie, est en visite officielle en France. Elle a pris dans ses bagages : son mari, Hubert, bien décidé à ne plus jouer les utilités ; sa fille, la princesse Leonida, en pleine rébellion contre son milieu ; Angèle, sa secrétaire trop zélée et Anton, son professeur de chant, qui est aussi son amant. A peine arrivée, elle apprend que dans son pays, à quelques milliers de kilomètres de là, la révolte gronde et qu'elle semble sur le point d'être éjectée de son trône !

Depuis la suite de son palace, Eva va tenter de dompter la rébellion et de sauver sa peau. Mais l'Hôtel Paris, où elle séjourne, regorge d'espions à la petite semaine, et va devenir rapidement le théâtre de chassés-croisés rocambolesques ...



Vendredi 22 novembre

L'Amphitryon Théâtre (La Garde)
« Les Belles Sœurs » d'Éric ASSOUS
Comédie - Durée : 1h30 - Tout public

Trois frères et leurs femmes sont réunis pour une pendaison de crémaillère qui va très vite virer au masacre ... Francky a invité ses deux frères et leurs épouses dans la maison de banlieue où il vient d'emménager avec sa femme Nicole. Cette dernière a pris l'initiative d'inviter également Talia, la secrétaire de son mari, une vraie beauté. La présence de cette femme, que les trois hommes connaissent bien, va semer le trouble et l'inquiétude ...

Une pièce drôle et cruelle, au ton aigre-doux très contemporain et aux répliques qui font mouche à tous les coups (bas) !

LA PRÉMA RUN

Dimanche 17 novembre

Rendez-vous au Parc du Béal, à partir de 10h

À l'occasion de la Journée Mondiale de la Prématurité, vous pouvez tous être les super-héros de cette très belle cause ! N'hésitez pas à enfilez vos baskets, mais aussi vos plus beaux costumes pour participer à cette course du cœur !

Au programme :

✓ **Dès 10h**, échauffement en musique

✓ **10h30 – Challenge Parent/Enfant déguisés**

Boucle de 1km à réaliser en binôme, en marchant ou en courant, et déguisé en super-héros

✓ **11h – Parcours Adulte**

Circuit en centre-ville de 5 km, à réaliser en famille, entre amis, seul ou en groupe, en courant ou en marchant. Les déguisements sont conseillés pour une ambiance plus joyeuse et festive !

✓ **Et également jusqu'à 14h**

Nombreuses animations pour tous au Parc du Béal

Stands d'information sur la prématurité

Espace restauration avec foodtrucks

Sans oublier une grande tombola avec de nombreux lots à gagner (tirage au sort vers 13h parmi les dossards des participants)



Inscriptions : www.helloasso.com

Tarifs :

✓ Challenge Parent/Enfant : 10 €/binôme

✓ Parcours Adultes : 12 €/personne

✓ Pack 2 courses : 20 €

Infos : [Instagram/@premarun2024](https://www.instagram.com/premarun2024)

SOIRÉE DU COF

SPÉCIALE JOHNNY HALLYDAY

Samedi 7 décembre

Espace Culturel Maurric - 19h30

Cette soirée « Repas - Concert » proposée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau, vous permettra de retrouver tout l'univers musical de Johnny HALLYDAY.

Au programme :

Repas Tartiflette

Et concert avec le groupe Recidiv qui rendra un hommage 100% Live à cette figure emblématique du rock français, à travers ses titres inoubliables tels que Le Pénitencier, Gabrielle, Toute la musique que j'aime, Allumez le feu, Marie, L'envie, et bien d'autres...

Tarif : 25 € par personne

Réservations : Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, le mercredi 27 novembre de 13h30 à 16h30, et les vendredi 29 novembre et mercredi 4 décembre, de 15h à 17h

Infos : 07.69.34.83.96



LES TROPHÉES TPM ÉDITION 2024

Près de 50% des salariés et des cadres des entreprises du Var travaillent dans la Métropole TPM. Ces chiffres démontrent l'attractivité de notre territoire qui a créé, en 2022, la cérémonie des Trophées TPM pour récompenser ses entreprises qui sont parfois de véritables pépites. **L'objectif est de valoriser ces structures mais aussi nos associations, les acteurs et les sportifs qui comptent sur le territoire en raison de leur action sur l'emploi, la croissance, l'attractivité, l'innovation ou les démarches vertueuses.** Elles participent toutes au rayonnement de notre territoire et cette année encore, ce sont **18 prix qui ont été remis à des grands noms mais aussi à des structures parfois plus discrètes qui impressionnent pourtant par leur créativité. Félicitations à toutes et tous !**

Retrouvez les lauréats 2024 sur www.metroletpm.fr



LE FESTIVAL D'AUTOMNE FÊTE SES 10 ANS !

Organisé du 21 novembre au 14 décembre 2024, le Festival d'Automne du Conservatoire TPM soufflera ses dix bougies cette année. Le Festival est l'un des trois temps forts de la Saison du Conservatoire, avec Transmission de janvier à mars dont l'invité est le chorégraphe et directeur artistique Mourad Merzouki ainsi que la production d'élèves d'avril à juillet. **Cet événement met en scène les professeurs et les élèves du Conservatoire TPM sur le territoire de la Métropole.** L'établissement dévoilera ses premières productions d'élèves, régulièrement associés à des invitations extérieures pour des master classes spécifiques. Les concerts et spectacles sont gratuits.

Réservez vos places sur www.conservatoire-tpm.fr

RÉDUISEZ VOTRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ AVEC VOLTALIS

La Métropole TPM, au travers de son dispositif « Bien chez soi », soutient l'initiative de Voltalis et vous accompagne dans vos efforts pour réduire votre consommation d'énergie et limiter le montant de vos factures. Si vous êtes chauffé à l'électricité, vous pouvez **bénéficier gratuitement d'un thermostat connecté pour maîtriser et réduire votre consommation électrique.** Une initiative qui permet à la fois une démarche concrète en faveur des métropolitains et de la transition énergétique du territoire. **L'installation, réalisée par un électricien agréé, est gratuite.** Vous disposez également d'un espace personnel sécurisé sur mobile et PC pour piloter votre chauffage à distance et suivre votre consommation électrique. Les conseillers Voltalis viendront à votre rencontre prochainement pour vous présenter le thermostat connecté et recueillir les demandes d'installations. **+ d'infos sur www.voltalis.com et contactez Voltalis au 04 56 60 87 47**



CONCERTATION DU PUBLIC DÉLIMITATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
en charge de l'Aménagement
du Territoire

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (Loi APER) prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables.

Qu'est-ce qu'une ZAEnR (zones d'accélération des énergies renouvelables) ?

Il s'agit de zones propices à l'implantation des énergies renouvelables, pour lesquelles il y a un potentiel en termes de production d'énergie. Il s'agit d'un exercice cartographique qui ne nécessite pas d'études particulières. A noter que ces zones ne sont pas exclusives et que des projets pourront être développés en dehors des ZAEnR. La définition des ZAEnR permet à la ville d'identifier les secteurs où elle souhaite prioritairement voir des projets s'implanter, et permet à l'Etat de définir un potentiel pour chaque territoire.

Ces zones sont approuvées sur délibération du conseil municipal, après concertation des habitants.

Les énergies renouvelables, c'est quoi ?

Les énergies renouvelables (EnR) sont alimentées par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau... Elles permettent de produire de l'électricité, de la chaleur, du froid, du gaz, du carburant, du combustible. Ces sources d'énergie, considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain, n'engendrent pas d'émissions polluantes.

La loi en distingue 9 : le solaire photovoltaïque, qui peut être sur parking (ombrières photovoltaïques), sur toiture ou directement posé au sol, le solaire thermique (production d'eau chaude), la géothermie de surface, l'éolien, la biomasse (transformation de matières organiques en énergie), la méthanisation (valorisation de matières organiques par production de méthane par fermentation) et l'hydroélectricité.

Quel intérêt de définir une zone d'accélération ?

A ce jour, la réglementation ne prévoit pas d'avantage juridique spécifique.

Toutefois, les porteurs de projet seront incités à se diriger vers ces zones d'accélération, parce que le délai d'instruction des projets sera raccourci dans les ZAEnR et parce que le Gouvernement mettra en place des avantages financiers pour les porteurs de projet s'implantant sur ces zones.

L'identification d'une ZAEnR ne se substituera pas aux autorisations administratives et ne préjugera pas de l'instruction réglementaire.

À noter que les zones d'accélération concernent surtout les grands projets. Elles n'ont pas d'incidence sur les projets portés par des particuliers (comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture d'une villa).

Quel est le processus de validation de ces zones ?

Le processus de définition de ces zones commence à l'échelle de la commune. Une fois le choix arrêté sur les zones concernées et le type d'énergie, et après concertation publique, le conseil municipal délibère. Le référent préfectoral présente les zones définies par les communes lors d'une « conférence départementale », et les transmet également pour avis au comité régional de l'énergie. Ce comité peut estimer que les secteurs délimités par la commune sont insuffisants : dans cette hypothèse, le Conseil municipal doit délibérer de nouveau après une nouvelle concertation avec le public.

Une fois la cartographie arrêtée, les communes qui auront défini des zones d'accélération en nombre « suffisant » bénéficieront du droit de définir, à contrario, des « zones d'exclusion » dans lesquelles l'implantation de projets de production d'EnR sera interdite.

Quelles sont les modalités de la concertation avec le public ?

Une concertation est organisée au mois de novembre 2024 afin d'informer le public sur la loi du 10 mars 2023.

Cette concertation a pour objectif de présenter et expliciter les choix des « zones d'accélération » (ZAEnR) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables sur le territoire communal et recueillir les avis.

MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Un dossier comprenant une note de présentation et des annexes cartographiques sera disponible en Mairie de La Crau – Hôtel de Ville – Bd de la République – 83260 LA CRAU et sur le site internet de la ville (www.villedelacrau.fr)

DU LUNDI 4 NOVEMBRE AU LUNDI 9 DECEMBRE 2024 INCLUS

Un registre sera mis à disposition en Mairie, afin que chacun puisse consigner ses observations.

Les observations des citoyens pourront par ailleurs être reçues sur l'adresse courriel de la commune à l'adresse suivante : urbanisme@villedelacrau.fr et par voie postale à l'adresse suivante Hôtel de Ville – Bd de la République – 83260 LA CRAU



Quelles sont les zones délimitées ?

La commune propose de définir ces zones selon le zonage du futur Plan Local d'Urbanisme (dont une version préliminaire est publiée sur le site internet de la commune). Il s'agira principalement des parcs de stationnement public, des établissements publics ou d'intérêt général et des zones d'activités économiques qui sont particulièrement adaptés à des projets solaires photovoltaïques, sur toiture ou sur parking.

La station d'épuration pourrait également accueillir des projets de valorisation de la biomasse ou de matière organique. Un projet de méthanisation est envisagé par la CCVG.

A ce jour, la commune n'a pas défini de zone d'accélération dans les quartiers résidentiels, car l'installation de panneaux photovoltaïques y est déjà possible et qu'il n'existe pas de projets connus à grande échelle dans ces secteurs.

Enfin, la commune ne délimite pas de secteurs relatifs au développement d'énergie éolienne ou hydroélectrique, considérant que son territoire n'est pas adapté.

Ces secteurs pourront évoluer en fonction des retours émis lors de la concertation, ou après avis du comité régional de l'énergie.

Type d'énergie renouvelable (ENR)		Lieux d'implantation des dispositifs de production	Délimitation
Solaire photovoltaïque	Sur parking	Parkings (leurs parties non arborées) : ✓ La Crau : Maurric ; Samuel Paty (collège Le Fenouillet) ; Cimetière central ; école Marie Mauron ; friche gare SNCF ; Complexe Palazy ; centre aéré ancienne école des Arquets ; CDG ; future Gendarmerie. ✓ La Moutonne : parking Maréchal Leclerc ; Projet parking ancienne école Jules Ferry. ✓ Complexe de l'Estagnol ; Antenne TPM de La Grillonne (à l'arrière du Cimetière Bastidette) ✓ L'ensemble des pôles d'activités économiques du territoire (La Crau et La Moutonne) ✓ Les parkings des supermarchés (Exceptions : les parkings Jean Natte (laissé libre pour les grandes manifestations) et Mal de Lattre de Tassigny (réaménagé et arboré en 2024)).	Les zones urbaines telles que définies dans la révision du futur PLU : ✓ à vocation de service public ou d'intérêt collectif ✓ à vocation d'activités économiques
	Sur toiture	✓ Etablissements publics ou d'intérêt général : Mairie principale ; zones d'équipements d'intérêt collectif et services publics dont salle JP Maurric, CTM, écoles, complexe sportif Palazy ; Villa des Tilleuls ; Complexe de l'Estagnol, Futur centre aéré. ✓ Etablissements privés : supermarchés ✓ L'ensemble des zones d'activités et commerciales.	Les zones urbaines telles que définies dans la révision du PLU : ✓ à vocation de service public ou d'intérêt collectif ✓ à vocation d'activités économiques
	Au sol	✓ STEU (station d'épuration, projet CCVG) ✓ Parking à l'entrée de La Navarre (ombrières photovoltaïques)	La zone urbaine de la STEU et le STECAL de La Navarre, tels que définis dans la révision du PLU
Solaire thermique (production d'eau chaude)		Néant	Néant
Géothermie de surface		Etablissements publics ou d'intérêt général	Les zones urbaines telles que définies dans la révision du PLU : ✓ à vocation de service public ou d'intérêt collectif présentant une superficie compatible avec la géothermie
Eolien		Néant	Néant
Biomasse		STEU (station d'épuration, matière organique)	La zone urbaine de la STEU telle que définie dans la révision du PLU
Méthanisation		STEU (station d'épuration, projet CCVG)	
Hydroélectricité		Néant	Néant

Tableau provisoire (liste définitive disponible dans le dossier de concertation à compter du 4 novembre 2024)

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Le Var Matin du 5/9 indiquait que La Crau avait la taxe foncière la 9^{ème} plus élevée des communes du Var. C'est vrai pour le taux communal (46,04%), augmenté d'un supplément de taux par TPM (+5%). Mais le montant de la taxe payée par chaque propriétaire dépend aussi de la valeur locative cadastrale de son bien (les bases), dont le calcul dépend de la composition et des améliorations individuelles apportées et déclarées (extensions, piscines, vérandas, garages...), mais il dépend aussi de critères définis indépendamment par chaque commune (équipement de la zone...). Pour de nombreux spécialistes, ces bases ont un côté relativement « opaque ». Les villes issues de la ruralité (comme La Crau), ont souvent des bases moins élevées. Alors, si comparer seulement les taux n'est pas judicieux, comparer La Crau avec les autres villes non plus. Le travail d'équité reste à faire ! Dans le bulletin d'octobre, une belle publicité (2 pages avec photos !) nous présente avec force détails l'intérêt, dans un futur ensemble d'habitations rue Pépin, de 4 logements sociaux bénéficiant d'un dispositif que nous soutenons, le Prêt Social Location Accession (PSLA). Mais pour ce projet, quel est le nombre total de logements prévus, et comprend-t-il d'autres logements sociaux non PSLA ? Ce projet respectera-t-il le quota de 25% de la loi SRU, et sera-t-il susceptible de faire baisser l'énorme pénalité de notre commune pour carence en logements sociaux ?

Nous saluons la rénovation de l'éclairage public, avec les 400 têtes de mats à LED. Peut-on savoir si les allumages « Jour/nuit » intempêtes dans certains quartiers ont été réparés par l'entreprise ?

Nous savons que pour certains trajets (comme des Arquets vers La Bayorre), la réalisation de pistes cyclables n'est pas facile. Mais au moins, des réflexions ou des études sont-elles engagées ?

Les festivités estivales à La Crau semblent avoir été globalement appréciées. De nombreuses étaient gratuites pour les spectateurs. Mais on sait bien qu'il y a toujours quelqu'un qui paye, en l'occurrence le budget de La Crau. Un article du bulletin avec le coût global serait le bienvenu.

Comme il serait bien aussi que les pages sport consacrent un article sur le devenir du club RCHCC (Rugby Club Hyères Carqueiranne La Crau), et le bien-fondé de la subvention que nous lui octroyons.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez les dates des prochaines collectes de sang prévues :

JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

De 15h à 19h30

au Club House du Complexe Sportif de L'Estagnol à La Moutonne

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

De 15h à 19h30

au Club House du Complexe Sportif de L'Estagnol à La Moutonne

Les collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

NOVEMBRE / DECEMBRE 2024

ZONES	NOV	DEC
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 4	Lundi 2
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 5	Mardi 3
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 7	Jeudi 5
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Mercredi 6	Vendredi 6
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Mercredi 13	lundi 9
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 12	Mardi 10
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 14	Jeudi 12
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 8	Vendredi 13
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 18	Lundi 16
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 19	Mardi 17
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 21	Jeudi 19
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 15	Vendredi 20
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 25	Lundi 23
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 26	Mardi 24
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 28	Jeudi 26
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 22	Vendredi 27

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert « Allo Mairie » : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique « Démarches / Environnement »

Les infos du



ACTION SOLIDAIRE

Partageons la magie de Noël !

La Mission Locale CORAIL et le JIS s'unissent pour organiser une collecte de jouets sur la commune. Vous êtes invités à déposer des jouets en bon état **du 12 au 29 novembre**.

Les points de collecte :

A l'accueil du JIS
(rez-de-chaussée de l'Espace Jean Natte)
Du Mardi au vendredi de 14h à 18h

Au centre de loisirs des Arquets
Uniquement le mercredi de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30

Les jouets collectés seront triés, nettoyés et reconditionnés par les jeunes avant d'être offerts aux enfants soutenus par des associations caritatives locales.

La cérémonie de remise des jouets aux associations se tiendra le jeudi 19 décembre à 14h au JIS

Merci d'avance pour votre générosité et votre soutien



MERCREDIS & VACANCES

MERCREDIS 3^{ème} PÉRIODE

Du mercredi 6 novembre
au mercredi 5 février

VACANCES DE NOËL

Du lundi 23 décembre
au vendredi 3 janvier (8 jours)

Faire vos réservations	DU MARDI 26 NOVEMBRE AU VENDREDI 6 DÉCEMBRE
Effectuer vos confirmations et paiements	DU MARDI 10 AU DIMANCHE 15 DÉCEMBRE
Les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com ou disponibles à l'accueil du JIS depuis le mardi 24 septembre	

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia..... 6,50€
Cinéma Pathé La Garde..... 11,50€

Accrobranche ECOPARK AVENTURES La Castille

* À partir de 1,30m 20,50€
* À partir de 1,10m 13,50€
* *Gants obligatoires
(jardinage ou bricolage)*
Mini-parc à partir de 2 ans..... 6,00€

Réservation conseillée :
voir site internet :
www.ecopark-adventures.com

SAISON 2024 / 2025

Appel au bénévolat

Vous souhaitez contribuer à des activités de loisirs enrichissantes ? Le JIS recherche des partenaires associatifs ou privés pour animer les temps méridiens, périscolaires et les vacances. Si vous avez du temps et l'envie de vous impliquer à nos côtés, rejoignez-nous ! Contactez-nous dès maintenant.

association@jis-lacrau.com ou 04 94 57 81 94



SAISON 2024 / 2025

Vous êtes titulaire du BAFD, BAFA, CAP Petite Enfance ou d'un diplôme dans l'animation ? Le JIS recherche des animateurs engagés et passionnés pour les temps périscolaires (matin, soir, pause méridienne, mercredis) et les petites vacances*.

Envoyez dès maintenant votre C.V et lettre de motivation en précisant vos disponibilités*

- à l'accueil du JIS :
« Espace pluriel »
Bd de la République – 83260 La Crau
- par mail à : association@jis-lacrau.com

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter l'association

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94
Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Lundi et samedi : Fermé
Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h



Samedi 2 et dimanche 3 Concours de boules « Souvenir Guy Gnechi »

Jeu provençal 3x3 choisis
Boulodromes du centre-ville
Concours organisé par la Boule Fleurie
Crauroise (BFC)
Début des parties à 9h
Dotations : 1 500 € + Frais de participation
(12 € par équipe)
Infos : 06.44.99.84.17



Dimanche 3 Vide grenier de l'association « La Crau'ch Cœurs »

au profit du Téléthon
Boulevard de la République de 7h à 13h
Tarif : 12 € l'emplacement de 3 mètres (10 €
pour les adhérents 2024 de l'association)
Inscriptions : Permanences à la Salle Cou-
lomb (au-dessus du Foyer des Anciens), les
lundi 28 et mercredi 30 octobre, de 9h à 12h
et de 15h à 18h, et les mardi 29 et jeudi 31
octobre de 9h à 12h
Infos : 06.03.32.68.13 (Attention ! Pas de
réservation par téléphone)



Jeudi 7 Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif de
l'Estagnol, La Moutonne de 15h à
19h30



Lundi 11 Cérémonie commémorative de la Victoire et de la Paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et Hommage à tous les Morts pour la France

Rendez-vous à 10h à La Moutonne, Parking
Maréchal Leclerc
Et à 11h à La Crau, devant l'Hôtel de Ville,

pour le départ du cortège. Attention ! En
raison des travaux au Cimetière Central, la
cérémonie se déroulera devant le Mémorial
du Parking Jean Moulin.



Vendredi 15 Atelier Yoga du CCAS

Foyer des Anciens de 9h30 à 10h30
Séance gratuite réservée aux Seniors de 60
ans et plus
Attention ! Places limitées (12 personnes)
Inscriptions : Office de Tourisme, du
mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h
uniquement
Infos : 06.49.51.02.22



Vendredi 15 L'Afrique en Scène

Espace Culturel Maurric – 20h30
Spectacle « Partage Danses » qui vous en-
traînera dans un voyage musical à travers
les rythmes envoûtants de l'Afrique, du Mali
au Sénégal.
Soirée organisée en partenariat avec l'asso-
ciation crauroise D'Keng Taoré au profit de
la scolarisation des collégiens au Burkina
Faso.
Tarif : 10 €/adulte et 5 €/enfant de moins
de 16 ans
Réservations et infos : D'Keng Taoré -
06.10.91.88.20 ou 06.03.68.69.17



Samedi 16 Bourse aux Jouets

Espace Culturel Maurric de 9h à 17h
Organisée par le Comité des Œuvres So-
ciales et Culturelles des Employés Muni-
cipaux (COSCEM)
Entrée libre
Tarif exposants : 10 € par table (2
tables maximum)
Infos et inscriptions :
07.67.78.80.58 (par SMS de préférence) /
coscem.lacrau@gmail.com
ou lors des permanences du COSCEM en
Mairie, le mercredi de 9h à 11h30



Dimanche 17 Vide Dressing

Espace Culturel Maurric de 8h à 15h
Organisé par le Comité des Œuvres So-
ciales et Culturelles des Employés Muni-
-

paux (COSCEM)
Entrée libre
Tarif exposants : 10 € l'emplacement de
1m80 (2 maxi), avec ou sans table
Infos et inscriptions :
07.67.78.80.58 (par SMS de préférence) /
coscem.lacrau@gmail.com
ou lors des permanences du COSCEM
en Mairie, le mercredi de 9h à 11h30



Dimanche 17 Préma Run

Rendez-vous au Parc du Béal dès 10h
Course solidaire dédiée à la cause de la pré-
maturité (bénéfices reversés à l'association de
néonatalogie de l'Hôpital Sainte-Musse)
10h30 : Challenge Parent/Enfant déguisés
(boucle de 1km)
11h : Parcours Adulte (circuit de 5km en
centre-ville)
Et nombreuses animations pour tous au Parc
du Béal jusqu'à 14h, avec tombola et espace
restauration.
Inscriptions : www.helloasso.com
Tarifs : 10 €/binôme pour le Challenge Parent/
Enfant, 12 €/pers. pour le Parcours Adulte et
20€ pour le Pack 2 courses
Infos : Instagram @premarun2024



Lundi 18 Séance de cinéma du CCAS

Film « Un p'tit truc en plus » de et avec Artus, et
avec Clovis CORNILLAS, Alice BELAÏDI
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30
Réservée aux Seniors de 60 ans et plus
Tarif : 5 € par personne (à régler sur place, le
jour de la séance)
Inscriptions :
Office de Tourisme, du mardi au vendredi,
le matin de 8h à 12h uniquement
Infos : 06.49.51.02.22



Mardi 19 Loto du CCAS

Espace Culturel Maurric - 14h30
Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus
5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons
Inscriptions :
Office de Tourisme, du mardi au vendredi,
le matin de 8h à 12h uniquement
Infos : 06.49.51.02.22



Du mercredi 20 au vendredi 22
Festival de Théâtre Amateur
AMATHEA (30^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric - 20h30

Représentations gratuites

Mercredi 20 :

« L'Avare ? »

de Molière, adaptation de Béatrice SEIGNEZ GUERRERO,
 par la Compagnie de Tragos
 (Cavalaire-sur-Mer)

Jeudi 21 :

« Aux frais de la princesse »

de Jean FRANCO,
 par Anagram Théâtre (Carqueiranne)

Vendredi 22 :

« Les Belles Sœurs »

d'Eric ASSOUS par L'Amphitryon Théâtre
 (La Garde)



Vendredi 22
Scène ouverte

Auditorium de l'Ecole de Musique
 21h

Infos : 04.94.66.05.87



Samedi 23
Bourse aux Skis

Espace Jean Natte (1^{er} étage)

Organisée par le Ski Club de La Crau

Vendredi 22 : dépôt des articles de 16h30 à 20h

Samedi 23 : dépôt et vente de 9h à 18h et récupération des invendus à partir de 18h jusqu'à 20h

Attention ! Les vêtements déposés devront impérativement être propres et en bon état.



Dimanche 24
Repas dansant dominical du CCAS

Espace Culturel Maurric - 12h

Repas « couscous » et animation dansante

Attention ! Apporter vos couverts

Tarif : 24 € pour les Craurois et 30 € pour les habitants hors commune

Inscriptions : Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Du 28 novembre au 1^{er} décembre
TELETHON A LA CRAU

Les principaux rendez-vous

Jeudi 28 et vendredi 29 novembre

Soirées Café-Théâtre

Espace Culturel Maurric - 20h30

Jeudi 28 :

Pièce « Fallait pas le dire »

de Salomé LELOUCH,
 par la Compagnie Bric et Broc Théâtre

Vendredi 29 :

Pièce « Nos femmes »

d'Eric ASSOUS, par la Cie Y-Sol en Scène

Tarifs :

✓ Pour une pièce : 13 € avec gâteaux et boissons compris

✓ Pack 2 pièces : 25 €

✓ Enfant de moins de 6 ans : gratuit

✓ Enfant de 6 à 12 ans : 5 €

Réservations : Permanences au Parc des Sports Palazy – Salle Bernard (1^{er} étage avec ascenseur), du mercredi 20 au vendredi 22 novembre, et du lundi 25 au mercredi 27 novembre de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Vendredi 29 nov.

Concert des professeurs de l'Ecole de Musique

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h

Gratuit sur réservation au 04.94.66.05.87

Samedi 30 nov.

Grande Soirée du Téléthon

Espace Culturel Maurric - 20h

Repas, spectacle et soirée dansante

Avec la participation de l'Ecole des Danses, de l'association Tout'en Kdanse, des danseuses Laurine, Léa et Océane et des chanteurs Renée et Roger, Awen, Maxence, Lola et Clémence
 Attention ! Apporter ses couverts

Tarif :

25 € (13 € pour les enfants de moins de 12 ans et 5 € pour les enfants de 3 à 6 ans).

Formules sans repas : 5 € uniquement pour le spectacle, 10 € pour le spectacle et la soirée dansante.

Inscriptions :

Permanences au Parc des Sports Palazy – Salle Bernard (1^{er} étage avec ascenseur), du mercredi 20 au vendredi 22 novembre, et du lundi 25 au mercredi 27 novembre de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Dimanche 1^{er} déc.

Fil Rouge du Téléthon

Rendez-vous à 9h15 devant l'Hôtel de Ville pour former une grande chaîne humaine symbolisant la solidarité de la Ville de La Crau.

Dimanche 1^{er} déc.

Course pédestre

Rendez-vous devant le snack "Chez Toine",
Place Félix Reynaud
Départ à 10h

Course à pied, à vélo, en skate, rollers, trottinette... Déguisements conseillés !

Parcours : 800m, 3km et 10 km

Collation et récompenses à l'arrivée

Tarif : 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Inscriptions : avant la course, devant

« Chez Toine », dès 9h30

Dimanche 1^{er} déc.

Grand Loto du Téléthon

Espace Culturel Maurric - 15h

(ouverture des portes à 14h)

5 € le carton, 20 € les 5 cartons et 30 € la planche de 10 cartons

Buvette et petite restauration sur place

Tirage au sort de la tombola du Téléthon pendant ce loto



À PRÉVOIR POUR DÉCEMBRE 2024



Lundi 2

Séance de cinéma du CCAS

Film « N'avoue jamais » d'Ivan CALBERAC, avec Sabine AZEMA, Thierry LHERMITTE, André DUSSOLLIER

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservée aux Seniors de 60 ans et plus

Tarif : 5 € par personne (à régler sur place, le jour de la séance)

Inscriptions : Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Mercredi 4

Spectacle de Noël du CCAS

Revue « Dolly Cabaret »

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservé aux Seniors craurois inscrits

(les inscriptions ont été prises en même temps que le Colis de Noël)



Jeudi 5

Célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville à 11h pour le départ du cortège vers le Mémorial du Parking Jean Moulin



Vendredi 6

Concert de la Sainte Cécile de la Lyre de La Crau

Espace Culturel Maurric - 20h30

Concert sur le thème de Noël avec quizz musical

Entrée : 5 €

au profit du Téléthon

(gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)



Samedi 7

Sortie intergénérationnelle du CCAS à Monaco

Départ à 12h et retour vers 22h30

Sortie journée proposée aux Seniors craurois de 60 ans et plus accompagnés de leurs petits-enfants

Au programme : après-midi libre sur le marché de Noël avec ses chalets, illuminations, grande roue, etc.

Tarif : 25 €

Inscriptions :

Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos :

06.49.51.02.22



Samedi 7

Soirée Spéciale Johnny HALLYDAY

Espace Culturel Maurric - 19h30

Soirée organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau

Repas avec tartiflette

Et concert hommage à Johnny 100% live avec le groupe Recidiv

Attention ! Amener ses assiettes, verres et couverts

Tarif : 25 € par personne

Réservations :

Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, le mercredi 27 novembre de 13h30 à 16h30, et les vendredi 29 novembre et mercredi 4 décembre, de 15h à 17h

Infos :

07.69.34.83.96



SEMAINE DE L'AGE D'OR DU CCAS



Loto et goûter



Atelier Sécurité Routière



Atelier Sensibilisation aux Risques d'Arnaques

RETOUR EN IMAGES

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2024



Cérémonie d'Hommage aux Harkis



Atelier Cuisine du CCAS



Naissances

Léo MARIMON-SEBASTIA
 Louisiane GRIALOU DUHAUT
 Gabriela CHARIL
 Tyron LE ROGER
 Livia DI BELLA
 Issa MANZONI-NAVARRO
 Marceau COLONNA
 Lenny FINO
 Sasha LEPOIX
 Gina BADALUCCO
 Romane DESORMEAUX
 Joshua DEROIN
 Clément BLAIZOT
 Ana ANGLERAUD
 Anastasia GIGASHVILI
 Neelah GARRAUD

Mariages

Lucie GRECO et Renaud PASQUIER
 Joanna PRUNAS ET Bastien LUSSIEZ
 Marion VACCARO et Tony GRATIUS
 Florence MAILLIER et Thierry GODIN
 Coline MUNIER et Steven MAZZOLA
 Laura CATANZANO et Tristan SPONNE
 Jade MEYER et Pierre NORÈS
 Justine RASPAUD et Nicolas PEDULLA
 Louise MÉDINA et Nathan DIETRICH
 Laurie FERRY et Julien SPAZIANO
 Aurélie VALERIANI et Mickaël DE REGIBUS
 Clara FRANTZ et Alexandre SUFFREN
 Delphine CELLIER et Johann BOUTILLON

Décès

Odette BRUNI
 Marie DAILLAN veuve PITTAVINO
 Karin BRAUNSCHEWIGER
 Marie-Noëlle PETIT épouse LE ROUX
 René DOYEN
 Eliane BRET épouse CLERMONT
 Philippe CLOITRE
 Simone BOUCHÉ veuve GUYOT
 Odette KUSOSKY veuve TASSART
 Chiaffredo PEROTTO
 Antoinette TAPIA veuve CARDONA
 Etienne AUGER
 Yves MATRONE
 Jocelyne BARKET veuve CUNY
 Joseph MANAS
 Philippe COCHET
 Camille BAYOL
 Angeline PRAMPARO veuve GOZZO

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 27 novembre 2024**, de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).

INSCRIPTIONS COLIS DE NOËL DES SÉNIORS : derniers jours !

Les Seniors craurois âgés de 70 ans et plus dans l'année civile peuvent bénéficier d'un Colis de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). L'inscription est obligatoire, même si vous avez déjà bénéficié d'un colis les années précédentes.

Attention ! Ces inscriptions sont prises jusqu'au 8 novembre 2024.

Conditions

Être âgé de 70 ans révolus au 31 décembre 2024 ou de 65 ans pour les titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (sur justificatif).

Pièces à fournir

Pour une 1^{ère} inscription, joindre un justificatif de domicile récent et la copie d'une pièce d'identité. Aucune pièce n'est à fournir en cas de réinscription.

Modalités

Téléchargez le formulaire sur le site www.villedelacrau.fr ou récupérez-le à l'Accueil de la Mairie ou lors des permanences du CCAS à l'Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement.

Un courrier précisant les modalités de retrait du colis vous sera adressé par voie postale, début décembre.

Spectacle de Noël

Les seniors de 65 ans et plus peuvent dans le même temps s'inscrire au Spectacle de Noël offert par le CCAS, qui aura lieu le mercredi 4 décembre 2024 à 14h30, à l'Espace Maurric (dans la limite des places disponibles).

Pour + d'infos : 06.49.51.02.22



Accompagnement
personnalisé pour
vos démarches
administratives ...

France Services
Proche de vous au quotidien

**Réception de préférence
sur rendez-vous**

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE
CADRE DE VIE AVEC
**L'APPLICATION
CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
 DECHETS - ANIMAL ERRANT
 VOIRIE / ESPACES VERTS -
 INCENDIE / INONDATION
 CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
L'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
 Télécopie : 04.94.01.56.83
 E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :

17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Pour conclure la série d'articles consacrés à l'épicerie NICOLINI, voici une page de photos de ce commerce que nous a confiées Maryse DUNAN.

LA CRAU AUTREFOIS



Bice, la mère de Maryse, derrière son comptoir. En bas à gauche on voit une partie du meuble qui contient les pâtes et les légumes secs, sur lequel sont posées des boîtes de conserve qui remplissent également les rayonnages muraux.

Derrière la patronne se trouve la balance mécanique, et devant elle, au centre de l'image, la machine à découper le jambon. On voit que la moindre place est exploitée.



Maryse sert des légumes à Janine BARRET. Derrière Maryse on voit la machine à découper le jambon et la balance mécanique. On voit, sur le sol, les carreaux aux motifs typiques de l'époque.



Bice avec une cliente. A gauche, la balance mécanique est installée devant un nouveau rayonnage posé au centre du magasin. On y voit entre-autres des biscuits et du riz. Certaines des marques présentes sur la photo existent encore aujourd'hui, comme Mir, Coca-Cola, Lu, Taureau Ailé...



Maryse et Bice posent devant leur commerce.

AU MENU DE LA CANTINE



du 04 au 08 novembre

Lundi

- Carottes râpées vinaigrette
- Nuggets de volaille
- Pomme frites
- Fromage blanc sucré
*Yaourt aromatisé**

Mardi *Menu végétarien*

- Salade de pois chiches
- Pavé du fromager à l'emmental
- Epinards béchamel
- Tome de vache des Hautes Alpes
*Gouda**
- Kiwi **BIO** / Pommes Golden

Mercredi (JIS)

- Boulettes de veau sauce poivre
- Semoule **BIO**
- Fromage fouetté au sel de Guérande
- Banane **BIO**

Jeudi

- Crème de butternut aux marrons
- Sauté de boeuf en estouffade
- Riz pilaf **BIO** **LR**
- Camembert / Fraidou*
- Raisin **BIO** / Poire*

Vendredi

- Melon jaune **BIO**
- Filet de lieu noir au basilic
- Duo de haricots verts et haricots beurres
- Edam **BIO** / Fondu président*
- Beignet chocolat noisette

du 11 au 15 novembre

Lundi

Férié

Mardi

- Salade d'endives vinaigrette
- Beignet calamar
- Pommes paillassons
*Pommes smile**
- Tomme blanche
- Fromage fouetté au sel de Guérande*
- Compote de pommes **BIO**
- Compote pommes bananes*

Mercredi (JIS)

- Filet de colin meunière et citron
- Riz **BIO**
- Mimolette
- Kiwi **BIO**

Jeudi

- Torti rigolo
- Sauté de porc aux olives
- Brocolis gratiné béchamel **BIO**
- Gouda / Fraidou*
- Banane **BIO** / Poire*

Vendredi *Menu végétarien*

- Concombre vinaigrette
- Spaghettis sauce Napolitaine
- Pont l'Evêque / Emmental*
- Fromage blanc confiture de groseilles / Flan vanille*

du 18 au 22 novembre

Lundi *Menu végétarien*

- Oeuf durs mayonnaise
- Couscous végétarien
- Yaourt nature sucré **BIO**
- Yaourt banane*
- Clémentine **BIO** / Kiwi*

Mardi

- Carottes râpées **BIO**
- Filet de saumon sauce citron
- Coudes
- Emmental râpé
- Marbré crème anglaise
*Barre bretonne caramel**

Mercredi (JIS)

- Salade hollandaise
- Jambon de dinde **LR**
- Purée de pommes de terre
- Fromage blanc spéculoos

Jeudi

- Salade de riz **BIO**
- Blanquette de veau **BIO**
- Carottes **BIO**
- Camembert **BIO**
- Fondu Président*
- Poire / Pomme golden*

Vendredi

- Batavia
- Lasagnes bolognaise
- Saint-Nectaire / Edam*
- Compote de pommes
*Poire au sirop**

du 25 au 29 novembre

Lundi

- Pâté de foie
- Sauté de bœuf au paprika **LR**
- Gratin de chou-fleur
- Pont l'Evêque / Rondelé nature*
- Orange **BIO** / Banane*

Mardi *Menu végétarien*

- Salade de mâche et oeufs durs
- Gratin Savoyard
- Fromage blanc & crème de marron
*Fromage blanc & gelée de groseille**

Mercredi (JIS)

- Salade verte **BIO**
- Cordon bleu
- Penne
- Yaourt aromatisé

Jeudi

Cap sur les Antilles !

- Accras de morue
- Emincé de poulet banane coco
- Riz **BIO**
- Yaourt sucré **BIO**
- Ananas rôti

Vendredi

- Coleslaw
- Filet de colin sauce crevette
- Purée de potiron
- Emmental / Coulommiers*
- Doughnuts au chocolat

du 02 au 06 décembre

Lundi

- Endives vinaigrette
- Coquillettes sauce fromagère au jambon
- Compote pommes bananes
*Fruits au sirop**

Mardi

- Pizza au fromage
- Filet de colin pané et citron
- Epinards béchamel
- Saint-Paulin
*Fromage fouetté au sel de Guérande**
- Ananas **BIO** / Clémentines*

Mercredi (JIS)

- Pâté de foie
- Hachi Parmentier au potiron
- Poire

Jeudi

- Carottes râpées vinaigrette **BIO**
- Sauté de boeuf
- Polenta
- Yaourt vanille **BIO**
- Fromage blanc*

Vendredi *Menu végétarien*

- Velouté de potiron
- Oeufs brouillés **BIO**
- Petits pois **BIO**
- Fraidou / Brie*
- Kiwi **BIO** / Orange*

BIO Produit Bio

LR Label Rouge

VF Viande / Volaille Origine France

CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux